



Compte-rendu USD-FO de l'audio conférence (DI PACA-CORSE) mesures COVID du 7 septembre 2020.

Présidée par le DI de PACA-CORSE.

L'objectif étant de faire un point sur la situation dans la DI, en particulier en CORSE et une présentation des nouvelles mesures DG.

Pour notre DI de PACA-CORSE et à ce jour, seuls les 2 départements Alpains ne sont pas en zone rouge (mais en orange).

4 cas confirmés en CORSE. Dont 3 à la BSE de Bastia+3 autres cas potentiels depuis hier qui vont être testés très rapidement.

Le DR de CORSE nous fait un petit rappel chronologique des faits et des mesures prises (cf nettoyage et désinfection des locaux et véhicules en autres). Les agents concernés ont répondu à un questionnaire de l'ARS et du médecin coordonnateur (car pas de médecin de prévention en CORSE).

Manque que l'USD-FO a souligné...

A ce jour les services de la BSE de Bastia sont suspendus (cf médecin de l'ARS) et les agents sont placés en autorisation d'absence.

Les désinfections du bâtiment principal à Bastia et des locaux de l'aéroport de Poretta ont été effectuées.

1 cas confirmé pour la DR de NICE (BSI de Nice) en fin de semaine dernière, avec des difficultés à joindre le médecin de prévention (qui travaille à 80%) afin de s'assurer de la bonne marche à suivre. Idem que pour la CORSE avec des désinfections de locaux+véhicules.

Pas d'autres cas déclarés pour le moment pour la DR de NICE.

Pour la DR de Marseille 1 suspicion (agent asymptomatique qui doit se faire tester ce jour et restant à son domicile).

Le DI nous fait également un rappel des règles existantes (port du masque obligatoire, aération des locaux, distanciation ou encore le lavage des mains...).

Le protocole national du 31 août dernier est fondamental pour le DI.

Importance aussi du flash infos du 3 septembre avec la présentation de nouvelles mesures.

Pour le DI, il faut faire montre de discipline individuelle.

La note de juillet sur le mode opératoire des contrôles demeure d'actualité.

Télétravail :

Le DI encourage le télétravail dès que cela est possible, les horaires décalés, les prises de service rallongées, idem pour les repas un peu plus longs pour éviter trop de densité aux mêmes heures, sans abus naturellement.

A noter que le télétravail ne représente à l'heure actuelle au sein de notre DI que 8%. Ce qui selon le DI, ce taux est trop faible. Le message est donc délivré.

L'USD-FO approuve la volonté d'utiliser plus largement ce mode de travail qui reste une solution à privilégier.

De manière plus générale, le DI se veut souple et pragmatique dans sa gestion de cette crise. C'est évidemment l'attitude qui est souhaitable.

Important :

Si on est cas contact ou bien si on a des symptômes, il convient de se rapprocher des médecins (prévention/médecin personnel) et d'être transparent avec eux, car le secret professionnel est la règle.

Pour mémoire, dans le protocole, on est cas contact à risque, si contact prolongé

(au moins 15 minutes) à moins d'un mètre et sans masque.

Le DI rappelle qu'il demande une attention particulière aux endroits sensibles tels que les locaux sociaux, les vestiaires ou les véhicules.

L'objectif est de passer le mois de septembre, qui serait le mois le plus critique selon les spécialistes, sans trop multiplier les cas.

2 types de masques fournis: chirurgicaux pour la SURV et grand public pour les AG/CO.

Le masque grand public est du ressort de la préfecture.

Pour notre DI la moyenne sera de 2 par jour/agent. Mais on pourra atteindre les 3 si besoin (comme préconisé au niveau national).

A une question de l'USD-FO, il est précisé que le plexiglas ne peut remplacer le port du masque. Des agents se posaient très légitimement la question de l'obligation du port du masque dans un grand bureau avec 2 agents éloignés et séparés par une vitre.

On est passé en peu de temps et alors que le nombre de morts, heureusement est désormais très faible, de l'interdiction de porter le masque à l'obligation !

Concernant le matériel de protection, les quantités sont suffisantes pour le mois de septembre. Des commandes sont prévues pour le mois d'octobre.

Le nettoyage des locaux

Si problème, c'est aux agents et chefs de service d'informer des carences, avec des exemples précis afin d'être plus efficace pour le suivi. Des rappels sont faits régulièrement par l'administration.

Une nouvelle livraison de matériel informatique va arriver fin septembre/début octobre (cf 160 pc portables).

140 arrivés pendant la crise, c'est donc environ 300 ordinateurs en plus depuis le début de cette crise sanitaire pour notre DI.

En fin de réunion, le DI nous rappelle qu'on va recruter un psychologue du travail pour notre DI de PACA-CORSE (recrutement le 11 septembre).

Après la CAPN du 24/9, un nouveau responsable BEAT sera nommé. A ce sujet la démarche BEAT pour le bureau de NICE AERO demeure d'actualité tout comme son calendrier.

Primes COVID :

L'USD-FO a rappelé au DI que cette attribution est « mal passée » auprès des agents. C'est un euphémisme...

Système d'attribution imposé par le ministère. La DG a mis le curseur à 40% maximum des effectifs.

Pour rappel: sur un effectif total de 1123 agents : 432 primés au sein de notre DI.

Le DI nous indique qu'il s'est calqué sur ce taux avec une vision « distributive » (dans certaines DI, le % age était plus faible).

Pour l'USD-FO, les modalités d'attribution de cette prime sont très discutables.

Agenda social.

Un GT préparatoire le 21 septembre + CTSD fin septembre sur la création d'une division aéro portuaire à Nice sont maintenus tout comme les prochaines CAP.

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY.

